

Bonjour à toutes et tous,

Ce lundi 11 mai est le premier jour de déconfinement.

Bien que nous soyons à ce jour encore en zone rouge, voici comment Taichi Nomade envisage la reprise des cours : ceux-ci auront lieu en total respect de consignes et en conformité avec les règles gouvernementales du moment.

Nous nous appuyons sur les textes du ministère des Sports dont les préconisations nous ont été retransmises officiellement par la fédération des arts énergétiques et martiaux chinois (cf. le document joint).

Pour l'instant, nous sommes en zone rouge, ce qui implique la fermeture des parcs et gymnases, mais autorise une pratique en plein air :

Donc nous reprendrons **dans un premier temps** les cours habituels aux horaires habituels, mais **en extérieur avec 9 pratiquants + le professeur**.

Nous vous invitons à réfléchir, donner votre avis, vos idées notamment

;

- sur les lieux extérieurs que nous pourrions investir (qu'en est-il des bords de l'Yonne, interdits au public par le préfet ?) le lieu choisi peut très bien se trouver à Sens, même s'il n'y a plus de cours donnés dans la ville centre
- sur la question des horaires : conserver ou non les horaires habituels sachant que ceux qui parmi vous auront repris le travail en présentiel seront prioritaires

Nous ne pourrons pas, dans cette première période, passer d'un cours à l'autre, compte tenu de la règle des **9 personnes+le prof**. Il faut donc que nous puissions établir une liste de pratiquants pour chaque cours.

- lundi soir à Saint Clément
- Mardi midi à Saint Clément
- Mardi soir à Villeneuve
- Mercredi midi à Rosoy
- Jeudi soir à Rosoy

Nous souhaiterions commencer dès le lundi 11 mai. Merci de nous répondre par retour de mail pour que nous puissions établir les listes par cours et définir les lieux où nous pourrons pratiquer Reine étant encore en télétravail, Thérèse la remplacera jusqu'à son retour le jeudi soir.

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à contacter Thérèse au :

06 25 94 18 88

Point de ralliement à l'heure habituelle du cours : **Pointe de l'île d'Yonne. Quai Boffrand à SENS (au pied du restaurant La Madeleine Gauthier)**

Pour ceux qui pratiquent à Villeneuve, voir avec Thérèse où se retrouver.

Thérèse Fleurent et le Bureau de TCN